

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

16/10/2015

Dossier complet le

29/10/2015

N° d'enregistrement

2015-92

1. Intitulé du projet

RD585 : Rectification de tracé entre "La Baraque de Victor" et "Charraix"
PR 41+000 à 43+530

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Joël ROBERT, Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

224 300 012 00016

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d	Aménagement routier d'une longueur de 2530 m
51 a	Défrichage d'une surface de 28 800 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Décapage de terre végétale 11 130 m³
Déblais en masse 46 200 m³
Purges sous fossés et sous remblais 5140 m³
Remblais courants 28 600 m³
Concassage et réemploi des matériaux du site (PST et fossés drainants) 5 890 m³
Défrichage d'une surface de 28 800 m²
Chaussée 15 870 m² (Enduit tri-couche) et 8 430 m² d'accotements (Enduit bis-couche).

4.2 Objectifs du projet

- Calibrage et rectification du tracé pour rendre le tracé homogène aux travaux des années précédentes. (Itinéraire LANGEAC/SAUGUES)
- Profilage et calibrage à 6.00m de la chaussée sur une plate forme de 9.00m.
- Remplacement et rétablissement des ouvrages hydrauliques actuels (traversées de routes et fossés). Ceci sans impacter les cours d'eau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le phasage des travaux tiendra compte des recommandations des différents gestionnaires, qui seront inscrites dans la lettre de notification de l'arrêté Préfectorale. Dans le principe, le défrichage se déroulera à l'automne (période de Novembre à décembre), et le démarrage des travaux au printemps (de mai à octobre).

- Terrassements par pelleteuse
- Décaissement de l'ancienne chaussée
- Réalisation de la nouvelle chaussée

Apport de matériaux de carrière pour la structure de chaussée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Idem à la situation actuelle :

- Fauchage bi-annuel des accotements
- Réfection de la couche de surface tous les 10 ans
- Déneigement

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Tracé de 2.530 kilomètres Superficie de 58 300 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD585
Communes de PEBRAC et
CHARRAIX
PR 41+000 à 43+530

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Communes de PEBRAC et CHARRAIX

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Route départementale 585. Usage de route.

Les emprises à acquérir sont actuellement à l'état de taillis et de bois, dont certaines parcelles destinées à l'exploitation forestière.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU des communes de PEBRAC et CHARRAIX

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 "Haute Vallée d'Allier" ZPS "Haut Val d'Allier" ZICO
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est à proximité d'une zone Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents", qui se situe à environ 200 m, en aval du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume des matériaux excédentaires et non réutilisables, est estimé à 16 850 m ³ . Ces matériaux seront mis en remblais sur les parcelles section B n° 234,235,236, situées à la Pénide Commune de CHARRAIX. (Remodelage, engazonnement et valorisation des parcelles).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport nécessaire de 24 700 tonnes de grave non traitée de carrière seront nécessaire à la réalisation de la structure de chaussée. Ces matériaux ne seront pas entreposés ou stockés sur le chantier, ils seront mis en place dès leur arrivée sur le chantier. Les stocks de ces matériaux se font en carrière.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'axe de la chaussée projetée s'éloigne peu de l'axe actuel.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28 800 m ² d'arbres à défricher. Les parcelles sont de nature "Futaie" et "taillis", majoritairement composées d'arbres résineux (DOUGLAS), et partiellement de feuillus (FAYARDS). La zone concernée ne présente pas d'arbres d'alignements. Nous n'avons pas recensé d'arbres remarquables et ou l'existence de stations invasives.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	idem à la situation actuelle + engins de chantier pendant les travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compactage des matériaux mis en place en phase de chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y aura pas de création de rejets. Les rejets existants seront conservés et remplacés par des ouvrages neufs (Traversées de routes et fossés).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En terme d'impact paysager, le défrichement aura un impact très faible. De plus le tronçon étudié n'est pas très visible dans le paysage, et en largeur d'emprise routière, l'évolution n'est pas très importante par rapport à la situation actuelle. Une attention particulière sera donnée en terme d'aménagement paysager, arrondi de crêtes de talus, végétalisation des talus déblais et remblais.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de calibrage et de rectification de la RD585 vise à améliorer un itinéraire existant.
(Sécurité et confort pour les usagers)

Ceci sans modifier de façon considérable l'emprise et l'axe de la chaussée existante.

Une attention particulière sera portée en terme d'aménagement paysager (crête de talus arrondies, engazonnement des talus...)

Nos services estiment que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact.

Dossier photos

Demande d'examen cas par cas en vue d'une étude d'impact
RD585 entre « Marchadeyre » et « Charraix »
Du PR42+145 au PR43+530

Prise de vue au PR42+145 (Aval)



Prise de vue au PR43+000 (Aval)



Prise de vue au PR43+000 (Amont)



Prise de vue au PR43+530 (Aval)



Dossier photos

Demande d'examen cas par cas en vue d'une étude d'impact
RD585 entre « Victor » et « Marchadeyre »
Du PR41+000 au PR42+145



RD 585 Photo n° 1 (vers Profils 198 – 199)



RD 585 Photo n° 2 (vers Profils 212 – 215)



RD 585 Photo n° 3 (vers Profils 220 – 221)



RD 585 Photo n° 4 (vers Profils 250 – 251)



Echelle: 1/1000
 Alignement
 Zones de stabilisation
 Zones de confort

Loire-Atlantique
 DÉPARTEMENT
 Direction des Services Départementaux
 Direction des Services Départementaux

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°365
 Rectification de tracé
 entre "La Baraque de Vieux" et "Charnais"
 M. F. B. 1001
 M. F. B. 1002
 M. F. B. 1003
 M. F. B. 1004
 M. F. B. 1005
 M. F. B. 1006
 M. F. B. 1007
 M. F. B. 1008
 M. F. B. 1009
 M. F. B. 1010
 M. F. B. 1011
 M. F. B. 1012
 M. F. B. 1013
 M. F. B. 1014
 M. F. B. 1015
 M. F. B. 1016
 M. F. B. 1017
 M. F. B. 1018
 M. F. B. 1019
 M. F. B. 1020

